



Roy, Métivier, Roberge Inc.
SYNDICS



ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.,
ès qualités de syndic à la faillite de :

GESTION 2007 INC./
GESTION 2007 INTERNATIONAL INC./
ROCK-ROBERT BILODEAU

RAPPORT PORTANT SUR LA PÉRIODE
DU 26 AVRIL 2006 AU 7 AOÛT 2006

PRODUIT LE 25 AOÛT 2006

TABLE DES MATIÈRES

- 1. Introduction***
- 2. Suivi du rapport intérimaire au 25 avril 2006***
- 3. Requêtes en récupération de deniers et autres mesures de recouvrement***
- 4. Dénonciation au Surintendant des faillites***
- 5. Opposition à la libération de la faillite de M. Rock-Robert Bilodeau***
- 6. Actifs retracés après la libération du syndic***
- 7. Assemblées des créanciers du 29 août 2006***
- 8. Interrogatoires***
- 9. Mauvaises créances du 26 avril 2006 au 7 août 2006***
- 10. Rencontre avec les représentants de l'Autorité des Marchés Financiers***
- 11. Interrogatoire de M. Rock-Robert Bilodeau***
- 12. À venir et à faire***
- 13. Conclusion***

ANNEXES :

ANNEXE 1 : Sommaire des placements à jour ;

ANNEXE 2 : Copie de la dénonciation au Surintendant des faillites

1. INTRODUCTION

À titre de syndic aux avis d'intention des trois (3) débiteurs, à savoir *Gestion 2007 inc.*, *Gestion 2007 International inc.* et *Rock-Robert Bilodeau* et également alors ès qualités de séquestre intérimaire aux biens des deux (2) débitrices corporatives, nous vous avons transmis un rapport intérimaire en date du 25 avril 2006.

Le présent rapport a pour objectif de résumer la situation entre le 26 avril 2006 et le 7 août 2006, date effective de la faillite des trois (3) débiteurs. Il est à noter que depuis cette même date, nous n'agissons plus qu'à titre de syndic à la faillite dans ces trois (3) dossiers.

Comme nous l'avons fait dans le cadre de notre rapport précédent en date du 25 avril 2006, nous aborderons dans le cadre du présent rapport la situation des trois (3) débiteurs-faillis, bien qu'il s'agisse de trois (3) actifs distincts et pour lesquels nous avons conservé trois (3) comptabilités distinctes.

Nous résumerons surtout ici la situation dans *Gestion 2007 International inc.*, les principaux éléments d'actifs dans *Gestion 2007 inc.* ayant été vendus à *Services Financiers Guy Duhaime inc.* en date du 18 avril 2006, tel que le mentionnait notre premier rapport. Pour ce qui est des actifs de monsieur Bilodeau, y compris terre et bâtiment à Manseau et son intérêt dans la fiducie « Famille Rock Bilodeau », nous vous décrirons sous la rubrique 2 de ce rapport le travail effectué à ce sujet.

Le présent rapport aborde également et ce, plus particulièrement sous les rubriques 4, 5 et 6, différents sujets ayant fait l'objet de questions de la part de certains créanciers.

Le présent rapport se veut le plus complet possible. Si des questions subsistent, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné, et si vous êtes un créancier, nous vous invitons à assister et participer aux assemblées de créanciers devant avoir lieu le 29 août 2006.

Bien que nous n'agissions plus à titre de syndic aux avis d'intention et de séquestre intérimaire depuis le 7 août 2006, tel que décrit ci-dessus, nous avons depuis cette date à titre de syndic de faillite, entrepris toutes les démarches afin de protéger et sécuriser les actifs des débiteurs-faillis, le tout conformément aux dispositions de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

2. SUIVI DU RAPPORT INTÉRIMAIRE AU 25 AVRIL 2006

Principales mesures conservatoires

Les mesures conservatoires mises en place et mentionnées dans notre rapport du 25 avril 2006 ont continué de s'appliquer.

Récupération de données informatiques

Le syndic a mandaté la firme *Specteck Consultant* afin de procéder à la récupération de données informatiques détruites et/ou disparues, etc.

La lecture des données récupérées ne nous a pas permis d'obtenir de l'information supplémentaire en date de ce jour.

Documents comptables, états financiers et autres

Nous avons complété les travaux suivants :

- Mise à jour des montants investis par les investisseurs ;
- Mise à jour des prêts ;
- Mise à jour de la comptabilité ;
- Suivi comptable ;
- Capital remboursé aux investisseurs.

Institutions financières à l'étranger

Nous avons identifié une dizaine de banques situées à l'étranger dans les documents retracés. Nous avons demandé à Me Sylvain Rigaud de l'étude *Ogilvy, Renault, avocats*, de leur transmettre une demande de renseignements, afin de savoir si elles auraient transigé avec monsieur Bilodeau et/ou les débitrices.

Par ailleurs, des documents additionnels ont été demandés à la *Banque Privée Edmond de Rothschild*, auprès de laquelle nous avons récupéré la somme de 211,247.71 \$.

Nous avons également reçu des documents bancaires de plusieurs autres institutions financières. Des informations supplémentaires devront être obtenues, cependant.

Actifs personnels de Rock-Robert Bilodeau

-Terrain et bâtiment à Manseau

Tel que mentionné, nous avons publié l'avis de notre nomination sur cet immeuble. Monsieur Bilodeau en est copropriétaire avec M. Benoît Côté.

Des mises en demeure ont été transmises à monsieur Côté afin d'obtenir des informations. De plus, à notre surprise, monsieur Côté a enregistré une hypothèque légale sur cette propriété pour un montant de 18,000 \$. Une vérification est en cours.

Le syndic a transmis au procureur de monsieur Côté une demande de rachat devant s'effectuer par ce dernier de la quote part de monsieur Bilodeau sans quoi le syndic verra à prendre les procédures nécessaires pour faire vendre cet actif.

-Cave à vin et œuvres d'art

Comme mentionné plus haut, des informations ont été transmises à l'effet que monsieur Bilodeau était propriétaire d'une cave à vin de grande valeur, ainsi que de nombreuses œuvres d'art.

En date de ce jour, le syndic n'a rien retracé de ces biens. À cet effet, nous vous référons à la page 10 du rapport du 25 avril 2006. Monsieur Bilodeau n'a rien déclaré de ces biens au syndic.

-Fiducie « Famille Rock Bilodeau »

Groupe Viger sur Rive inc.

La fiducie familiale détient 50% des actions de cette compagnie, l'autre moitié étant détenue par Mme Diane Leroux, l'ex-conjointe de monsieur Bilodeau.

Cette compagnie détient des terrains à Austin en Estrie.

Des discussions sont en cours avec Mme Diane Leroux afin d'obtenir une offre de règlement.

Le syndic verra à finaliser la transaction avec l'approbation des inspecteurs à être nommés, s'il y a lieu.

Concept de la Gare inc.

La fiducie familiale détient 50% des actions de cette compagnie, l'autre moitié étant détenue par Mme Christine Dubuc, qui mis à part cet investissement, ne semble pas entretenir d'autres liens avec monsieur Bilodeau.

La compagnie détient un immeuble à St-Jérôme. Tel qu'indiqué dans notre premier rapport, nous avons enregistré une hypothèque de 2^e rang sur l'immeuble concerné, pour un montant de 445,713 \$. Le solde hypothécaire de 1^{er} rang est de 612,000 \$ en faveur de *Corporation Investissements I.I.C.*

L'hypothèque de 1^{er} rang est actuellement en défaut venant à échéance le 31 mai 2006.

Des discussions ont eu lieu avec madame Dubuc afin que cette dernière fasse une offre sur l'immeuble. Nous sommes toujours dans l'attente de cette offre.

Par ailleurs, le créancier hypothécaire de premier rang a fait publier un préavis d'exercice (prise en paiement) et intenté, après l'expiration du délai de soixante (60) jours prévu audit préavis, un recours en délaissement forcé et afin d'être déclaré propriétaire de cet immeuble. Cette requête est présentable le 25 septembre prochain. *Ogilvy Renault, avocats* a produit une comparution au dossier.

3. REQUÊTES EN RÉCUPÉRATION DE DENIERS ET AUTRES MESURES DE RECouvreMENT

Nous avons, à titre de séquestre intérimaire, entrepris des procédures judiciaires contre des personnes qui étaient en défaut de paiement afin de récupérer les sommes pouvant être dues à *Gestion 2007 International inc.* Des requêtes en récupération de deniers avaient été produites et signifiées par le séquestre et suite à la faillite, le syndic a continué lesdites procédures déjà entamées. En conséquence, le 17 août 2006, des jugements ont été obtenus contre les personnes suivantes, soit :

- Jacques Garon (3,005 \$ plus intérêts et frais);
- Jacques Garon, Gérard Bergeron et Pierre Brunet (conjointement et solidairement, 10,000 \$ plus intérêts et frais), cependant M. Pierre Brunet ayant fait faillite, il n'est plus visé par ce jugement, une réclamation sera produite auprès du syndic au dossier ;
- Jacques Garon, Michel Fugère, Paul Fournier (conjointement, 10,000 \$ plus intérêts et frais) ;
- Nathalie Gagné (60,000 \$ plus intérêts et frais) ;
- Audrey Chavanel (5,000 \$ plus intérêts et frais).

Des règlements sont intervenus avec les personnes suivantes :

- Françoise Leduc (montant perçu de 11,932.06 \$, sur un prêt de 11,000 \$) ;
- Marie-Jeanne Boldireff (concernant cette dernière, une confirmation écrite de l'avocate a été obtenue à l'effet que le paiement de 5,787.26 \$ serait effectué dans la semaine du 31 août 2006, sur un prêt de 5,000 \$)
- Claudia Tranquili (montant perçu de 6,689.54 \$ sur un montant de 6,689.54 \$ réclamé).

Des procédures de recouvrement ont été mises en place concernant les personnes suivantes, puisque des requêtes en recouvrement de deniers ne pouvaient, pour différentes raisons, être présentées actuellement, soit :

- Nathalie Leblond (est redevable de 10,000 \$ plus intérêts) ;
- Julie Côté (est redevable de 20,000 \$ plus intérêts);
- Julie Leblanc (est redevable de 22,500 \$ plus intérêts, elle effectue actuellement des versements mensuels de 500 \$) ;
- Valérie Gendreau-Lévesque (elle est redevable de 12,600 \$ plus intérêts, mais la reconnaissance de dette n'est pas signée);
- Martine Henripin (elle est redevable de 5,000 \$ plus intérêts, elle effectue des versements mensuellement, mais elle n'est pas solvable et est sur l'aide sociale) ;

- Stéphanie Brunet (elle est redevable de 21,600 \$ plus intérêts, elle a cependant fait faillite. Une preuve de réclamation sera déposée au dossier du syndic concerné).

4. DÉNONCIATION AU SURINTENDANT DES FAILLITES

Le syndic a transmis aux bureaux du Surintendant des faillites de Montréal et de Québec, ainsi qu'à la *Gendarmerie Royale du Canada*, une dénonciation de plusieurs infractions afin qu'ils examinent la possibilité de déposer des accusations et/ou des recours auprès des personnes concernées.

Une copie de la lettre transmise est jointe au présent rapport à l'annexe 2.

5. OPPOSITION À LA LIBÉRATION DE LA FAILLITE DE M. ROCK-ROBERT BILODEAU

Suite aux questions soulevées par certains investisseurs, voici quelques éléments de réponse, soit :

Monsieur Bilodeau en est à sa première faillite. Ainsi, en vertu de l'article 168 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, il est éligible à une libération automatique neuf (9) mois après la date d'ouverture de sa faillite.

La Loi permet à tout créancier qui pense que le débiteur ne devrait pas être libéré de s'opposer à sa libération en faisant parvenir au syndic, au débiteur et à la Cour un préavis d'opposition à la libération du débiteur avant la date prévue de sa libération, soit neuf (9) mois de la date de sa faillite.

Le créancier devra exposer dans son opposition les motifs pour lesquels il s'oppose. L'article 173 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* énumère les principaux motifs d'opposition pouvant être invoqués. Par contre, d'autres motifs peuvent être soulevés.

Par ailleurs, si le ou les créanciers prétendent que le débiteur a agi de façon frauduleuse, ces derniers peuvent à la libération du syndic, prendre des procédures pour fraude contre le débiteur. Si la Cour en vient à la conclusion que le débiteur s'est rendu coupable de fraude (alors qu'il agissait dans le cadre d'une relation de fiduciaire ou d'administrateur du bien d'autrui – ce qui semble être le cas en l'espèce), le débiteur ne pourra pas être libéré de cette dette et cela en vertu de l'article 178 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

De plus, le syndic soussigné pourra s'opposer à la libération de monsieur Bilodeau, en fonction des instructions des inspecteurs et notamment, à la lumière des motifs résumés dans la lettre transmise au Surintendant des faillites (annexe 2).

6. ACTIFS RETRACÉS APRÈS LA LIBÉRATION DU SYNDIC

Les créanciers s'inquiètent à savoir si une fois que le syndic à l'actif des débitrices et du débiteur sera libéré de ses fonctions, monsieur Bilodeau pourrait récupérer des biens non retracés ou identifiés, etc.

Si, dans l'éventualité où, et cela même après la libération du débiteur et du syndic, des biens ou des sommes d'argent seraient retrouvés, la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* prévoit, à l'article 41(10), que le syndic demeure syndic de facto, et qu'il pourrait alors être nommé à nouveau afin de compléter son administration et disposer de ces « nouveaux » actifs en faveur des créanciers.

7. ASSEMBLÉES DES CRÉANCIERS DU 29 AOÛT 2006

Le syndic a rencontré monsieur Bilodeau le 9 août 2006. Il lui a rappelé ses devoirs et obligations qu'il se doit de respecter en vertu de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité* et lui a remis un document à ce sujet. Ce document lui a été remis pour chacune des débitrices, à titre d'administrateur d'une corporation faillie et personnellement, à titre de failli.

L'une de ces obligations est d'assister à la première assemblée des créanciers, à moins d'en être exempté par la maladie ou par une autre cause suffisante et se soumettre à un interrogatoire.

Le syndic s'est assuré d'en aviser personnellement monsieur Bilodeau.

De plus, un message a été transmis à nouveau le 16 août 2006 à monsieur Bilodeau, lui rappelant l'importance d'être présent aux assemblées de créanciers qui auront lieu le 29 août 2006.

Le syndic verra à faire le suivi afin de s'assurer de la présence de monsieur Bilodeau.

8. INTERROGATOIRES

Des interrogatoires ont dû être faits des personnes identifiées ci-après, afin d'obtenir des informations supplémentaires sur des investissements pour lesquels nous n'avons aucun renseignement. Il nous semblait donc opportun d'interroger les gens impliqués pour lesquels les montants étaient justifiables, soit :

Libertas (Bernard Massé, Sylvie Perron, William Price et Eddie Vlasblom)

Montant du prêt : 2,388,000 \$

Personnes interrogées :

- Bernard Massé ;
- Sylvie Perron ;
- William Price ;
- Eddie Vlasblom;
- Diane Blondin

Marc Toutloff, Gene Dion

Montant du prêt: 373,829

Personne interrogée:

- Marc Toutloff

Production Entertaining inc., 4241894 Canada inc.

Montant du prêt: 700,000

Personnes interrogées:

- Pierre Morency;
- Betty Mailhot

3,461,829 \$

LIBERTAS, BERNARD MASSÉ, SYLVIE PERRON

Ce groupe a reçu la somme globale de 2,388,667 \$ de *Gestion 2007 International inc.*

Nous n'avons retracé aucune pièce justificative pouvant expliquer les prêts reliés aux entités mentionnées.

Cette somme a servi en partie à financer les propositions de M. Bernard Massé et *Gestion Libertas International inc.*, de rembourser en totalité leurs créanciers et payer les honoraires des professionnels impliqués.

Nous avons identifié de nombreuses procédures judiciaires contre *Libertas* et M. Bernard Massé suite à nos recherches et interrogatoires.

Nous avons demandé à interroger M. Bernard Massé et sa conjointe sur les affaires de *Libertas*.

Dans un premier temps, monsieur Massé et madame Perron ont été interrogés hors Cour. Dans le cadre de ces interrogatoires, pas moins de cinquante-neuf (59) objections ont été soulevées. Ces interrogatoires ont été suspendus et poursuivis devant la Cour le 13 juillet 2006.

Lors de notre prise de possession, nous n'avions que les copies de chèques ayant été faits, soit à Bernard Massé, Sylvie Perron et *Libertas*. Nous avons pu, à partir de rencontres, d'impressions de courriels, recherches et enquêtes, reconstituer une partie du dossier. Malgré les interrogatoires, les réponses évasives obtenues nous laissent très perplexes quant à ces prêts et surtout quant à l'utilisation qui en a été faite.

Nous pourrions faire rapport aux inspecteurs à être nommés le 29 août prochain concernant les différentes options et recours disponibles aux créanciers afin de récupérer les sommes avancées à monsieur Viau et madame Perron ou *Libertas*.

MARC TOUTLOFF, GENE DION

Un montant de 373,829 \$ a transigé du compte bancaire au Luxembourg vers un autre compte bancaire au Panama.

Marc Toutloff qui était un agent pour *Gestion 2007 International inc.* dit avoir travaillé pour Gene Dion et/ou une de ses compagnies qui était située au Panama. Il dit aussi n'avoir aucune responsabilité quant à ce prêt, ce que nie M. Rock-Robert Bilodeau.

Il nous a été impossible de retracer et d'interroger Gene Dion, ce dernier demeurant selon nos informations au Panama.

Toutefois, nous avons réussi à rentrer en contact avec lui via un numéro à Montréal.

Suite à cette conversation téléphonique, il nous a mentionné ne rien devoir, que le projet n'aurait pas fonctionné avant de mettre fin à la discussion abruptement.

PRODUCTION ENTERTAINING, 4241894 CANADA INC. ET PIERRE MORENCY

Les deux compagnies précitées ont été fondées par M. Pierre Morency. Celui-ci effectue diverses conférences à travers la province de Québec.

L'investissement effectué dans ces compagnies l'a été sous forme de capital actions de la manière suivante :

300,000 \$ en actions dans *Production Entertaining inc.* ;
400,000 \$ en actions dans *4241894 Canada inc.*

Lorsque nous avons pris connaissance de ces dossiers, nous n'avions aucun document, mis à part les chèques ayant servi aux investissements et la copie des certificats d'actions.

Nous avons rencontré Mme Betty Mailhot qui est la personne responsable de l'administration afin d'obtenir des informations supplémentaires.

N'ayant eu aucune réponse satisfaisante à ce sujet et ce, malgré nos demandes répétées, nous avons décidé de procéder à des interrogatoires et avons donc interrogé Mme Betty Mailhot et M. Pierre Morency. Les réponses obtenues nous ont paru crédibles.

Cependant, les états financiers de ces entités ne nous démontrent aucune capacité de procéder au rachat des actions par la compagnie ou même de trouver un nouvel actionnaire.

DÉPÔT DES INTERROGATOIRES À LA COUR

Tel que le prévoit l'article 163.(3) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, les notes sténographiques des différents interrogatoires effectués ont toutes été déposées auprès de la Cour.

CONCLUSION SUITE AUX INTERROGATOIRES

Le syndic verra avec les inspecteurs à être nommés, les décisions à prendre afin de mettre en place les recours qui s'imposent.

9. MAUVAISES CRÉANCES DU 26 AVRIL 2006 AU 7 AOÛT 2006

<i>Brother Auto Care</i>	225,000.00 \$
<i>Concept Lee Love</i>	142,100.00
<i>Animasoft</i>	<u>185,000.00</u>
	<u>552,100.00</u>

Créances litigieuses devant être considérées
comme des mauvaises créances : (nous vous référons à la section 8 portant sur les
interrogatoires pour plus d'informations sur ces créances)

<i>Libertas – Bernard Massé, Sylvie Perron</i>	2,388,000.00 \$
<i>Marc Toutloff, Gene Dion</i>	373,829.00
<i>Production Entertaining inc., 4241874 Canada inc, Pierre Morency</i>	<u>700,000.00</u>
	<u>3,461,829.00</u>
Total :	<u>4,013,929.00 \$</u>

BROTHER AUTO CARE

Il s'agit d'une compagnie pour laquelle *Gestion 2007 International inc.* a prêté la somme de 225,000 \$ et dont le solde était de 233,766.19 \$. Dans ce dossier, *Brother Auto Care* avait décidé de ne payer que les intérêts, sans le capital. Monsieur Bilodeau n'était jamais intervenu pour corriger la situation.

Cette compagnie a cessé d'exister en juin 2006, nous n'avons retracé aucune personne liée à cette dernière.

Une firme de huissiers a été mandatée et nous avons, par l'entremise de notre bureau, effectué des recherches sur place et ce, sans succès.

Les personnes physiques ou morales intervenant dans ce dossier sont les suivantes :

- André Wang ;
- Jerry Lecavalier ;

- 3182657 Canada inc. ;
- Jian, Tang et Yoon Soo

CONCEPT LEE LOVE

Il s'agissait d'une boutique érotique située à Place Laurier à Québec. *Gestion 2007 International inc.* avait investi la somme de 142,100 \$ sous forme de capital actions.

La compagnie a cessé ses opérations en juillet 2006.

ANIMASOFT INC.

Il s'agissait d'une compagnie de technologie dans laquelle *Gestion 2007 International inc.* avait investi la somme de 185,000 \$ sous forme de capital actions.

La compagnie a cessé ses opérations en mai 2006, le séquestre a obtenu différents documents provenant du conseil d'administration, démontrant la fermeture de la compagnie.

Des demandes ont été adressées à M. Julien McDuff afin d'obtenir des informations additionnelles, étant donné que la technologie avait été donnée en garantie dans les mois qui ont précédé la fermeture.

10. RENCONTRE AVEC L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF)

Nous avons communiqué avec l'Autorité des marchés financiers afin de les interroger concernant certaines activités des débiteurs et les pertes subies par de nombreux investisseurs. Une rencontre a eu lieu le 16 mai 2006 afin d'analyser la situation et de revoir le rapport du 25 avril 2006, les constatations du séquestre concernant les activités de Rock-Robert Bilodeau, *Gestion 2007 International inc.* et *Gestion 2007 inc.*, de même que les diverses démarches entreprises par le séquestre.

Suite à la faillite, le syndic a avisé Me Julie Brosseau de l'AMF du fait qu'il y avait faillite effective en date du 7 août 2006 dans les trois (3) dossiers.

Le syndic tient à aviser les créanciers que ces derniers peuvent faire une réclamation auprès de l'AMF. Chaque réclamation sera analysée individuellement par l'AMF. Nous ne pouvons nous prononcer sur le bien-fondé de telles réclamations, sur la position qu'adoptera l'AMF ou encore les délais requis pour traiter, le cas échéant, chacune de ces réclamations.

11. INTERROGATOIRE DE M. ROCK-ROBERT BILODEAU

Le 13 mars 2006, à titre de séquestre intérimaire, nous avons interrogé monsieur Bilodeau concernant plusieurs dossiers.

Lors de cet interrogatoire, monsieur Bilodeau a répondu à la majorité des questions.

De plus, il a toujours été présent lorsque sa présence était requise.

Cependant, malgré ces faits, le séquestre intérimaire tient à faire mention des points suivants, soit :

- Lors de l'interrogatoire effectué le 13 mars 2006 en présence de Me Sylvain Rigaud, le séquestre intérimaire et le syndic considèrent ne pas avoir eu des réponses satisfaisantes concernant plusieurs questions importantes ;
- Monsieur Bilodeau a fourni peu d'éléments nouveaux qui lui auraient permis d'avoir des informations nouvelles et de faire avancer certains dossiers ;
- Monsieur Bilodeau a souvent fourni au séquestre intérimaire et au syndic des réponses imprécises ;
- Monsieur Bilodeau ne confirmait que ce que le séquestre intérimaire et le syndic trouvaient. Jamais le séquestre intérimaire n'a eu d'informations nouvelles dévoilées par monsieur Bilodeau ;
- Aucun mot de passe des ordinateurs n'a été transmis au séquestre intérimaire et au syndic par monsieur Bilodeau;
- Le séquestre intérimaire a dû refaire au complet :
 - . la comptabilité des débitrices corporatives;
 - . la mise à jour des dossiers des investisseurs ;
 - . la mise à jour des dossiers des prêteurs ;
 - . etc.

Ce travail relevait pourtant de l'administrateur des débitrices. La Loi oblige les dirigeants d'entreprises à tenir des registres comptables appropriés pour leurs entreprises, ce qui n'avait nullement été fait. À la fin de cet exercice, nous ne sommes pas en mesure de retracer l'ensemble des fonds investis par les créanciers et plusieurs des investissements effectués par monsieur

Bilodeau ne semblent pas commercialement raisonnables et n'étaient pas en mesure de générer les taux de rendement représentés aux investisseurs.

12. À VENIR ET À FAIRE

Nous vous indiquons ci-après un bref résumé des biens qui doivent être liquidés et des gestes à être posés afin de finaliser le dossier.

A) ROCK-ROBERT BILODEAU

- Disposer de sa partie indivise dans le terrain et l'immeuble à Manseau ;
- Disposer des biens dans la fiducie familiale .

B) GESTION 2007 INC.

- Disposer de l'ameublement et de l'équipement.

C) GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

- Disposer de l'ameublement et de l'équipement ;
- Liquidier le portefeuille de placements.

D) IDENTIFIER LES TRANSACTIONS RÉVISABLES, PAIEMENTS PRÉFÉRENTIELS AVEC LES INSPECTEURS À ÊTRE NOMMÉS

E) RECOURS JUDICIAIRES : REQUÊTES EN RÉCUPÉRATION DE DENIERS, PÉTITIONS DE FAILLITE...

Pour ce qui est des points a), b) et c) mentionnés ci-avant, ils devront se faire au cours des prochaines semaines.

Le syndic entend proposer des alternatives aux inspecteurs à être nommés afin de procéder à la liquidation du portefeuille de placements.

Pour ce qui est des transactions révisables et des paiements préférentiels que le syndic a pu identifier, il verra à discuter de ce point avec les inspecteurs à être nommés, s'il y a lieu.

De plus, des décisions doivent être prises quant à l'institution de procédures judiciaires à l'encontre de certains débiteurs,

13. CONCLUSION

Nous vous invitons à nouveau à communiquer avec le soussigné si vous désirez obtenir plus de renseignements à l'égard de ce qui précède. Nous invitons également les créanciers à produire leurs preuves de réclamation et à assister aux premières assemblées de créanciers devant avoir lieu le 29 août 2006. Lors de ces réunions, nous reverrons notamment le présent rapport, à la confirmation de *Roy, Métivier, Roberge inc.*, syndics et à la nomination d'inspecteurs. Vous pourriez également poser des questions à monsieur Bilodeau concernant ces trois (3) dossiers de faillites.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDIC
aux actifs de *Gestion 2007 International inc.*,
Gestion 2007 inc., *Rock-Robert Bilodeau*

(s) Jean Lelièvre
Par : Jean Lelièvre, CA, CIRP, syndic

p-j.

Sommaire des placements

	Nombre de placements	Montant initial MODIFIE	Solde au 03/02/06 MODIFIE	Mauvaises créances	Litigeux	À déterminer	Montant reçu par le séquestre	Solde au 07/08/06
Prêts avances (Voir tableaux)								
Remboursement en totalité	12	403 926,00	116 991,54	0,00	0,00	0,00	117 245,62	0,00
Prêts à jour	18	926 455,26	772 894,78	0,00	0,00	0,00	98 066,65	680 109,15
Prêts délinquents	13	231 683,00	214 439,33	0,00	0,00	0,00	19 168,00	195 271,33
Prêts mauvaises créances	14	990 164,00	978 244,93	975 582,43	0,00	0,00	3 209,41	0,00
Litigeux	3	3 662 495,72	3 403 831,26	0,00	0,00	0,00	0,00	3 403 831,26
Prêts faisant l'objet de procédures	8	285 605,00	299 515,07	0,00	0,00	0,00	1 500,00	298 015,07
Sous-total :	68	6 500 328,98	5 785 916,91	975 582,43	0,00	0,00	239 189,68	4 577 226,81
Investissement en capital-actions (Voir tableaux)								
Compagnie non rentable	3	863 000,00	863 000,00	163 000,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
Compagnie en démarrage	2	685 000,00	685 000,00	185 000,00	0,00	0,00	80 346,71	500 000,00
Sous-total :	5	1 548 000,00	1 548 000,00	348 000,00	0,00	0,00	80 346,71	1 200 000,00
Autres								
Banque Luxembourg	1	N/A	226 597,90	0,00	0,00	0,00	226 597,90	0,00
Actions cotées à la bourse	1	N/A	56 231,71	0,00	0,00	0,00	56 231,71	0,00
Sous-total :	2	0,00	282 829,61	0,00	0,00	0,00	282 829,61	0,00
TOTAUX :	75	8048328,98	7616746,52	1323582,43	0,00	0,00	602366,00	5777226,81

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. Prêts " Remboursement en totalité" Séquestre intermédiaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.												
Dossier : 6992-0107	Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
	AUDET, JULIE 106, chemin de la Grande-Ligne FRELIGHSBURG (Québec) JOJ 1C0 Tél. : (450) 298-1139 Cell.: (450) 263-3666	Prêt à terme	Aucune	21/08/2005 au 21/07/2011	6,75 % (an)	237 \$ (mois) capital + intérêts	14 021,00	14 814,00	0,00	14 814,00	0,00	Ancienne employée. Prêt remboursable en tout temps, sans pénalité. Paiement reçu.
	AUDET, JULIE	Prêt à terme	Aucune	14/07/2005 au 14/06/2008	6,75 % (an)	92 \$ (mois) capital + intérêts	3 000,00	2687,89	0,00	2 687,89	0,00	Ancienne employée. Prêt remboursable en tout temps, sans pénalité. Un paiement de 240,00 et un de 493,11 effectué en août 2005 et novembre 2005. Paiement final reçu.
	AUDET, GILLES (Pas sur liste des recevables de décembre 2005)	Prêt	Aucune	0,00	0,00	0,00	5 000,00	5000,00	0,00	5 000,00	0,00	Pas sur la liste des recevables. Entente avec M. Bilodeau. Il s'agissait d'une avance sur les FERR du client car celui-ci aux États-Unis. (retraité).

Dossier : 6992-0107
ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
Prêts " Remboursement en totalité "
Séquestre intermédiaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux Intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+Int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
CÔTÉ, MÉLANIE 198, Blvd des Ormeaux, apt #5 Longueuil (Québec) J4L 1J2 Téléphone: (514) 799-8101	Reconnaissance de dette	Aucune	01/04/2004 au 31/03/05	12 % (an)	Aucune	2 000,00	2 010,00	0,00	2 010,00	0,00	
COUTURE, GILLES 10945, rue Yamaska ST-HYACINTHE (Québec) J2S 8B1 Cell. : (450) 278-2702	Billet à demande	Aucune	18/06/2005 au 01/03/2006	7.5 %	4 versements égaux	10 000,00	7 941,72	0,00	7 941,72	0,00	Entente au dossier de 4 versements de 2 615,00 \$. 1er paiement reçu du client le 01/12/05. Prêt en retard. Avons mis compte à jour. Paiement reçu.
DUBÉ, SUZANNE, ROBTAILLE, ROSAIRE, 1 Maple C.P. 65 STANBRIDGE EAST (Québec) J0J 2H0 Tél. : (450) 248-1165	Prêt à terme	Hyp. Immob. 1er rang Immeuble Stanbridge	11/12/2003 au 12/12/2004	5.25 % (an)	Un seul versement	50 000,00	2 900,00	0,00	2 900,00	0,00	Le capital de 50 000,00\$ a été payé le 27/02/05. Preuve au dossier. Par contre l'intérêt avait été oublié en 2004. Reçu paiement au syndic de 2900,00 le 02/03/06.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. Prêts " Remboursement en totalité"											
Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.											
Dossier : 6992-0107											
Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
GARNEAU, GISÈLE 1455, rue St-Pierre ouest, app. 207 ST-HYACINTHE (Québec)	Billet	Reconnaissance de dette	23/02/2004 Aucune échéance	7%	168,00 (mois)	7 000,00	5 830,35	0,00	5 830,35	0,00	Paiement reçu .
LACHANCE, LAURA 3425, Rue Blondin St-Hyacinthe (Québec) (450) 774-8162 (450) 622-6672	Reconnaissance de dette	Aucune	24/08/2005 à mai 2008 32 versements	8%	32 versements 127,00 \$/mois Cap. + intérêts	3 350,00	2 955,05	0,00	3 082,05	0,00	Paiement reçu.
TRANQUILLI, CLAUDIA Tél. Résidence: (514) 496-8917 Tél. Travail Jour: (514) 493-6783 Tél. Travail soir: (514) 645-8931	Billet	Aucune	28/01/2005 au 28/03/2010	8%	121,65 (mois)	6 000,00	6 689,54	0,00	6 689,54	0,00	Paiement reçu.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
Prêts " Remboursement en totalité"
Séquestre intermédiaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+Int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
9147-7802 QUÉBEC INC. (ST-EUSTACHE) Administrateur : Jean Gosselin 3450, rue Redpath (pour 003) MONTREAL (Québec) H3G 2G3	Placement en actions	2 certificats d'action	A échéance	Nil	Aucune	35 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	2 certificats d'actions payées 35 000,00\$. Valeur des certificats 125 000,00\$. Actions rachetables. Contrepartie payée à date 115000,00\$. A la vente du dernier condo, il y aura autre paiement de plus ou moins 25000,00\$. Si perte dans la cie, il y aura plus de versement. A valider.
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA VALLÉE IMASKOUTAINE Projet Place des Vignobles Mr. Dave WaterHouse Cellulaire: (514) 776-7890	Dépôt à terme	Dépôt à terme en garantie à la Caisse pop.	27/01/06 au 27/01/07	2.55 % (an)	A échéance	21 000,00	21 000,00	0,00	21 127,08	0,00	Entretien avec M. Gilles Fontaine 261-8888, ext. : 338, Centre financier Ent. 20/02/06 pour financement projet construction de condos. A ce jour, il reste un condo pas vendu d'une valeur de 115.000,00 \$ il est dû à la Caisse 90 000,00 \$. Ils attendent la vente avant de rembourser. Paiement reçu plus les intérêts.
PRO DIVERSION EXTRA DE CANADA S.A.	PRÊT EN US	Aucune	23/03/05	15%	Nil	247 555,00	20 162,99	0,00	20 162,99	0,00	Prêt consenti en dollar américain (US). Il resterait des intérêts à recevoir. Aucun document au dossier. Reçu paiement après la rencontre avec les actionnaires.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
 Prêts " Remboursement en totalité"
 Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.vint.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
						403 926,00 \$	116 991,54 \$	0,00 \$	117 245,62 \$	0,00 \$	

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
Prêt à jour
Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
AERODIUM CANADA INC. A/S François St-Germain 1451, rang St-Georges SAINT-SIMON (Québec) J0H 1Y0	Prêt à terme	Cautonnement personnel administrateur	03/12/2004 au 03/11/2006	10 % (an)	2 307,25 \$ (mois) capital + intérêts	50 000,00	22 233,03	0,00	16 150,75	6 082,28	Reconnaissance de dette notariée avec caution personnelle de St-Germain François, administrateur. Avons série de chèques avrit à novembre. Prêt à jour.
AYOTTE, SYLVAIN 494, rue St-Simon ST-HYACINTHE (Québec) J2S 5C2 Tél. : (450) 501-8797 Restaurant Piazzetta Tél.: (514) 774-3375	Prêt à terme	Avons demandé de changer le bénéficiaire de l'assurance vie de 55 000 \$ au nom de Roy, Métivier, Roberge Inc. au lieu de Rock-Robert Bilodeau. Aucune garantie.	06/06/05 au 18/08/2014 (111 mois)	6 % (an)	À partir du 02/06/2005 175 \$ (semaine) capital + intérêts	65 000,00	65 385,00	0,00	5 750,00	59 635,00	Ce prêt personnel a servi à acheter les actions de l'actionnaire du restaurant Piazzetta. Reconnaissance de dette signée personnellement. Prêt remboursable en tout temps, sans pénalité. Après vérification 23 paiements de 175,00 \$ n'avaient pas été effectués. Avons pris une entente et paiement de 4025,00\$ en retard, mais le client veut faire valider le tout par son avocat Me Robin Godbout (450) 250-0377. Avons mis le prêt à jour. Avons reçu une offre de Me Robin Godbout de 21 500,00\$ concernant les deux prêts. Nous sommes à valider les actifs du client avec notre avocat Me Gino Cillis.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. Prêt à jour Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.											
Dossier : 6992-0107											
Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+Int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
AYOTTE, SYLVAIN	Billet à demande	Avons demandé de changer le bénéficiaire de l'assurance vie de 55 000 \$ au nom de Roy, Métivier, Roberge Inc. au lieu de Rock-Robert Bilodeau. Aucune garantie.	30/06/05 au 30/05/10 (5 ans)	8 % (an)	504 \$ (mois)	25 000,00	24 859,00	0,00	6 028,00	18 831,00	Prêt remboursable en tout temps, sans pénalités. Assurances invalidité et maladie au dossier. Après vérification 6 paiements de 504,00 \$ n'avaient pas été effectués. Avons pris une entente de paiement de 3024,00 \$, mais le client veut faire valider le tout par son avocat. Avons reçu paiement de 3024,00\$. Prêt mis à jour. Avons reçu une offre de Me Robin Godbout de 21 500,00\$ concernant les deux prêts. Nous sommes à valider les actifs du client avec notre avocat Me Gino Cillis.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
Prêt à jour
Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
BARITEAU ROBERT/PRÊT COM/60-70 584, rue St-Jacques ST-JEAN-SUR-RICHELIEU (Québec) J3B 2M5	Prêt commercial à terme	Hyp. Immobilière sur immeuble sis au 578-584, rue St-Jacques à St-Jean-sur-Richelieu (Québec)	23/03/2005 au 23/03/2020	8 % (an)	568,89 Capital et intérêts	60 000,00	58 574,98	0,00	3 412,70	55 162,28	Garantie par une hypothèque immobilière de 3e rang de 130 000,00 \$ après 1er rang Caisse pop. // 2e rang 9099-1548 Québec Inc. (Rock-Robert Bilodeau personnel et Robert Bariteau.). Cette cie a été vendue à Maryse Labarre.
	Prêt commercial à terme	J3B 2M5 Valeur marchande 382 000,00 \$	23/05/2005 au 23/05/2020	8 % (an)	663,71 Capital et intérêts	70 000,00	68 555,87	0,00	3 982,26	64 573,61	
BARITEAU ROBERT / CHÂLET BROMONT	Prêt résidentiel	Hyp. Immobilière de 2e rang sur 117-4, Rouville, Bromont (Québec) J2L 2B9	15/11/2005 au 15/12/2019 (170 mois)	7 % (an)	243,75 Capital et intérêts	26 395,83	26 268,54	0,00	1 462,50	24 806,04	Garantie hypothécaire 1er rang C. pop. St-Jean-Richelieu. Vendeur assurance résidentielle.
	Prêt à terme	Aucune	23/04/2004 au 23/04/2008	10 % (an)	253,63 \$ (mois)	10 000,00	6 160,42	0,00	1 521,78	4 638,64	Paiement à Chartrand Ford pour achat automobile usagée. Prêt remboursable en tout temps sans pénalité. Avons série de chèques; avril à décembre 2006. Prêt à jour.
BERGERON, STÉPHANE 1559 Verchères, app. 4 LONGUEUIL (Québec) J4K 2Z6	Prêt à terme	Aucune	23/04/2004 au 23/04/2008	10 % (an)	253,63 \$ (mois)	10 000,00	6 160,42	0,00	1 521,78	4 638,64	Paiement à Chartrand Ford pour achat automobile usagée. Prêt remboursable en tout temps sans pénalité. Avons série de chèques; avril à décembre 2006. Prêt à jour.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. Prêt à jour Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.											
Dossier : 6992-0107											
Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
BERTRAND, CHRISTIAN ET PHILIPPE RC20, 5345, boul. L'Assomption MONTRÉAL (Québec) H1T 4B3 Tél. : (514) 253-5231- 3233	Prêt à terme	Hyp. Mobilière sans dépossession 1er rang sur équip. (publié le : 17/09/2004) 04-0543428-002	13/10/2004 au 13/09/2009 (5 ans)	7.5 % (an)	3158.60 (mois)	158 059.43	121 424.89	0,00	18 951,56	102 473,33	Prêt pour achat d'équipement identaire au coût total de 174 832,25 \$. Prêt à jour. Avons série de chèques de avril à août 2006.
BOSSY, RONALD / COUTU, FRANCINE 3560, Notre-Dame ouest MONTRÉAL (Québec) H4C 1P4 (514) 937-2396	Prêt à terme	Hyp. Mobilière Enregistrée le 20/03/2006	01/10/2004 au 01/10/2019	7 % (an)	674.13 (mois)	75 000,00	71 043,69	0,00	4 044,78	66 998,91	Nous avons enregistré une hypothèque mobilière le 20 mars 2006 sur bateau de marque Esa Roy Sundancer 310 (1990) - 2 moteurs Mercruiser. Chèque en main de avril 2006 seulement. Prêt à jour. Nous avons demandé à son avocat la copie de l'assurance, le certificat d'immatriculation, le livre bleu et la copie du contrat d'achat. Faisons suivi.

<p align="center">ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. Prêt à jour</p> <p align="center">Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.</p>											
Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
<p>CARREFOUR ÉVANGÉLIQUE DE BELOEIL Re : M. Fernand Gosselin (admin.) 285, rue du Château STE-MADELEINE (Québec) J0H 1S0 Tél: (450) 795-3109 (Roger Thibault, comptable) (Lynda Roy) Tél.: (450) 778-7177</p>	<p>Prêt hypothécaire de 2e rang après la Caisse pop. Beleuil. Enregistré le 14 janvier 2004</p>	<p>2e rang. Hyp. immobilière sur immeuble (1029, rue des Chevaliers, BELOEIL (Québec) J3G 2C9</p>	<p>13/02/2004 au 13/01/2009</p>	<p>8 % (an)</p>	<p>763,21 (mois) Capital et intérêts</p>	<p>100 000,00</p>	<p>97 344,20</p>	<p>0,00</p>	<p>4 579,27</p>	<p>92 764,93</p>	<p>Modalité de remboursement établie sur 5 ans. Remboursable sur une période d'amortissement de 25 ans. Série de chèques en main. Prêt à jour. Avons les preuves d'assurance de la bâtisse pour une couverture de 1,440,000,00. Evaluation municipale 635,000,00. Hypothèque de 1er rang. Caisse populaire Beleuil. Avons série de chèques de avri à décembre 2006.</p>

Dossier : 6992-0107

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. Prêt à jour Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.											
Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
LA CHAMPENOISE (Restaurant) Prop. : Jean-Louis Lussier Co-prop. Geneviève Lussier 322, Haut Corbin ST-DAMASE (Québec) J0H 1J0 Tél: (450) 797-3516 Fax: (450) 797-9936 Roger Thibault, Comptable Julie, Comptable Tél.: (450) 774-0340	Prêt à terme	Hyp. Immobilière 2e rang sur immeuble 322, Haut Corbin, St-Damase	01/10/2004 au 01/10/2007	10 % an	Un seul versement à l'échéance	70 000,00	70 000,00	0,00	5 281,02	70 000,00	Avons demandé les copies taxes municipales et scolaires. Copie de l'assurance sur le bâtiment et solde hypothécaire du 1er rang. Hyp. immob. 1er rang - BNC publiée le 14/12/2001 # 10101895 - Hyp. immob. 2e rang - 2007 publiée le 04/10/2004 # 11749087. Intérêts payables le 1er janvier, 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, de chaque année. Avons chèques du 01/01/06, 01/04/06, 01/07/06 et 01/10/06. Plus pénalité de 38,01 pour retard reçu au bureau du syndic.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
Prêt à jour
Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
DESNOYER, GAËTAN 723, Montée Beaudoin UPTON (Québec) J0H 2A0 Tél. : (450) 549-5561 Cell. : (450) 779-3293 Travail : (450) 546-3293	Prêt à terme	Aucune	24/08/2004 au 25/08/2005	10%	300 \$ (mois)	10 000,00	5 909,40	0,00	2 000,00	3 909,40	Paiement reçu antérieurement 5600,00 \$. Prêt exigible depuis le 25 août 2005. Débiteur travaille pour le syndicat du vêtement. Débiteur à fait faillite en 2002. Rencontre avec le débiteur pour finaliser dossier. Avons série de chèques avril 06 à juin 08. Nouvelle convention signée.
DUBÉ, SUZANNE, ROBITAILLE, ROSAIRE. 1 Maple C.P. 65 STANBRIDGE EAST (Québec) J0J 2H0 Tél. : (450) 248-1165	Prêt à terme	Hyp. Immob. 1er rang Immeuble Stanbridge	11/01/2004 au 11/12/2008	4.75 % (ann)	425.59 (mois)	75 000,00	71 830,63	0,00	3 148,74	68 681,89	Terme de 5 ans, basé sur 25 ans. Un montant de 595,20 sur aménagement intérêt année 2005 payé sur le prêt de 75,000,00. Avons série de chèques de mars à décembre 2006. Prêt à jour.
GENDRON, PATRICK 2525, Bourdages Nord ST-HYACINTHE (Québec) J2S 5R8	Billet à demande	Aucune	15/03/2005 à demande	10 % (ann)	Aucune entente au dossier	2 000,00	1 483,15	0,00	1 186,52	296,63	Avons reçu au dossier pour 900,00 \$ (4 paiements), Avons finaliser avec client solde dû en capital + intérêts et retard. Chèques en main de avril à août 2006.
LAURENDEAU, LILIANE	Reconnaissance de dette	Aucune	01/04/2004 au 31/03/2009	6%	338,44 (mois)	20 000,00	14 468,05	0,00	2 030,64	12 437,41	Le prêt est à jour. Avons série de chèques en main, Avril à Décembre 2006.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.

Prêt à jour

Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
MÉNARD, GHISLAINE 36, Greenlay Sud Windsor (Qc), J1S 2 J6	Reconnaissance de dette	Aucune	23/01/2006 au 05/01/2008	8%	582,13 (mois) Cap. + int.	20 000,00	13 910,61	0,00	3 781,89	10 128,72	Un montant de 871,24 d'intérêts pour paiement en retard a été perçu. Prêt à jour. Avons série de chèques de avril à décembre 2006.
MÉNARD, OLIVIER 86, Rue Mountrín Granby (Qc), J2S 6S1	Billet à terme	Aucune	21/04/2005 au 21/03/2007 36 versements	10%	645,34 (mois)	20 000,00	15 154,93	0,00	3 872,04	11 282,89	Reconnaissance de dette signée. Le prêt est exigible au complet le 21/03/07. Avons série de chèques postdatés de mars 2006 à décembre 2006 le prêt est à jour.
9044-8119 QUÉBEC INC. / TREMBLAY, FRÉDÉRIC (Bar Zipper) Danseuses Tél.: (460) 631-3286	Prêt à terme	Reconnaissance de dette notariée	22/05/2004 au 22/05/2007	7,5%	2177,44 (mois) Capital et intérêts	70 000,00	18 288,39	0,00	10 882,20	7 406,19	Rencontre le client M. Tremblay le 09/03/06. Litige éventuel pour un montant de 30300,00 \$. Ce montant correspond à des acomptes reçus en argent personnellement par M. Rock Bilodeau. Ces billets sont signés par M. Rock Bilodeau mais aucune signature de témoin. Important, l'acte notarié stipule que le taux d'intérêts peut être renégoecié le 22 mai 2006. Si pas d'entente entre les parties le prêt est exigible.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. Prêt à jour Séquestre intermédiaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.											
Dossier : 6992-0107											
Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+Int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
						926 455,26 \$	772 894,78 \$	0,00 \$	98 066,65 \$	680 109,15 \$	

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. Prêts délinquants Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.												
Dossier : 6992-0107	Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
	CÔTÉ, MÉLANIE 198, Blvd des Ormeaux, apt #5 Longueuil (Québec) J4L 1J2 Téléphone: (514) 799-8100	Reconnaissance de dette	Aucune	17/05/2005	10 % (an)	150 \$/semaine	10 000,00	10 871,32	0,00	1 050,00	9 821,32	Cette personne travaille dans un dépanneur à Brossard comme commis à temps partiel. Elle est à loyer et insolvable. Demande un suivi continuuel pour paiement. La cliente n'avait jamais payé son prêt. Rencontré le 07/03/06.
	COUTURE, GILLES 10945, rue Yamaska ST-HYACINTHE (Québec) J2S 8B1 Cell. : (450) 278-2702	Prêt à terme	Hypothèque mobilière enregistré le 20/03/06	17/07/2005 au 17/06/2008	7.5 %	1 555.00\$ (mois) 36 versements	50 000,00	52 624,96	0,00	2 000,00	50 624,96	Il s'agit d'un prêt pour camion. Nous avons enregistré une hypothèque mobilière le 20 mars 2006. Le prêt est en retard. Avons preuve d'assurance du camion dont le créancier désigné est gestion 2007 international inc.
	FIORILLO, JESSICA 66, Rue St-Charles Sud, apt#26 Granby (Québec)	Prêt à terme	Aucune				20 000,00	8 107,95	0,00	3 000,00	5 107,95	Nous avons récupéré une somme de 3 000,00 \$ remise par madame Gisèle Garneau.
		Prêt à terme	Aucune	01/05/2006	6%	Un seul versement	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	Effectuons des recherches.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
Prêts délinquants
Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+Int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
GROULX, JEAN-PIERRE & NADEAU, CHANTALE 375, Rue des Tilleuls Sorel Tracy (Québec) J3P- 7A9 Téléphone: (450) 743-4115	Reconnaissance de dette	Aucune	16/09/2003 au 01/02/2004	18% (an)	Versement unique à échéance	35 000,00	44 192,57	0,00	3 200,00	40 992,57	A échéance, il y avait une entente verbale dit M. Biodeau, de remplacer capital et intérêts. Le client n'a jamais fait de remboursement. Par contre, un montant de 10,000.00 peut être litigieux, car cette somme, que le client avait apportée comme acompte sur son prêt, Monsieur Biodeau l'a placé outre mer. Refusons de porter ce montant en acompte car pas de reçu. Débité sur la SAAQ depuis 2002. La maison du client n'a plus d'hypothèque. Par contre, le Ministère du Revenu du Québec a enregistré une hypothèque légale de 77934,12\$ en février 2005. Le client négocie actuellement avec le Ministère.
HENRIPIN MARTINE Pas sur la liste des recevables de décembre 2005 Cellulaire: (450) 770-0854	Reconnaissance de dette	Aucune	07/02/2005 au 31/01/2010	8%	101,39 (mois)	5 000,00	5 492,30	0,00	1 050,00	4 442,30	Ce dossier n'était pas sur la liste des comptes à recevoir. Mise en demeure faite. Rencontrer débitrice le 22 mars 2006.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. Prêts délinquants Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.											
Dossier : 6992-0107											
Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux Intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
HUPFER, CLAUDE (514) 910-5371 (Denturologiste)	Billet à demande	Aucune	06/06/2005 au 02/07/2006	12 %	232,00 (Intérêts) 24203,00 Capital à échéance	24 203,00	24 435,00	0,00	1 928,00	22 507,00	Le prêt est à jour. Avons série de chèques en main 06/03 - 06/04 - 06/05 - 06/06. Contact avec client pour finaliser le prêt avant échéance. Prêt à jour.
LEBLANC, JULIE Ressources informatiques Maskoutain	Billet à demande	Aucune Cavéat sur résidence	17/05/2004	10%	Acompte	22 500,00	22 047,75	0,00	2 500,00	19 547,75	Prêt pour rénovation de la résidence au 15750, Rte Guy à St-Rosalie. Avons série de chèques. Avril 2006 à sept. 2006 (3000,00). Débitaire a déjà payé pour 3700,00 antérieurement. Faisons recherche pour autre garantie éventuelle. Avocat au dossier Deschamps Claude, (450) 973-8010. Avons enregistré un cavéat sur la résidence. mise en demeure faite. Avons demandé des documents à son avocat car sa cliente a faite une proposition de 8000,00\$, laquelle est refusée.

ROY, METIVIER, ROBERGE INC.
Prêts délinquants
Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.-int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
LEDUC, FRANÇOISE Pas sur la liste des recevables décembre 2005	Billet à demande	Aucune	24/05/2004 au 24/05/2005	10%	Un seul versement	10 000,00	11 882,06	0,00	2 400,00	9 482,06	Aucun remboursement. Mise en demeure effectuée. Ce dossier n'était pas dans la liste des comptes à recevoir. Rencontré cliente. Reçu acompte. Dossier à suivre.
LEDUC, FRANÇOISE Pas sur la liste des recevables décembre 2005	Billet à demande	Aucune	17/03/2006 au 16/09/2007	10%	Un seul versement	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	Débitrice en chômage. Rencontré cliente. Dossier à suivre.
LÉVESQUE, JEAN-CLAUDE Mme DUBÉ, PARISÉ TEL: 261-7149	Reconnaissance de dette	Aucune	06/10/2004 au 06/10/2006	10%	784,00 (mois)	17 000,00	6 005,42	0,00	800,00	5 205,42	Entrevue avec le client le 08/03/06. Faisons suivi. La différence du prêt + intérêts et le solde sont les paiements effectués antérieurement. Preuve au dossier.
RAINVILLE, MARC Tél.: (514) 592-0627 Tél.: (450) 716-3033 Pas sur la liste des recevables de décembre 2005	Billet	Aucune	06/06/2005 au 06/06/2009	10%	Aucune	14 200,00	14 200,00	0,00	1 240,00	12 960,00	Ancien directeur général de Gestion 2007 international. L'index des immeubles nous indique qu'il est propriétaire de sa résidence. Valeur municipale 78 300,00\$. Aucune équité.

Dossier : 6992-0107 ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. Prêts délinquants Séquestre intermédiaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.											
Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
RAINVILLE, MARC Tél.: (514) 592-0627 Tél.: (450) 716-3033 Pas sur la liste des recevables de décembre 2005		Aucune	0,00	10%	Aucune	20 780,00	11 580,00	0,00	0,00	11 580,00	Dossier de fraude. Les assurances de la caisse populaire de la Vallée Maskoutaine ont remboursé la somme de 9200,00\$.
						231 683,00 \$	214 439,33 \$	0,00 \$	19 168,00 \$	195 271,33 \$	

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
 Prêts considérés comme mauvaises créances
 Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux Intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
AUDIO PROTEC	Billet	Aucune	16/06/2004	4.5 % (an)	1 676,17	90 000,00	46 000,00	46 000,00	0,00	0,00	Le dossier n'est pas au bureau. Faisons le nécessaire pour le retracer. D'après Rock Bildeau, le montant réel du prêt de 44 000,00 est payé. Nous sommes à valider les preuves au grand livre. La différence de 46 000,00, M. Bildeau dit l'avoir reçue en argent et payé des intérêts en Actuellement le syndic s'occupe de faire une investigation.
BROTHER AUTO CARE 373, Marguerite Avenue OTTAWA (Ontario) K1L 7W4 Prop.: TANG, JIAN 2898 Baycrest Drive, app.102 OTTAWA (Ontario) K1V 0H2 KIM, YOON-SOO 1210-515, St-Laurent OTTAWA (Ontario) K1K 3X5	Prêt à terme (5 ans)	Aucune	01/05/2005 au 01/04/2010	7 % (an)	4455,27 Mois Capital et intérêts	225 000,00	225 000,00	222 337,50	2 662,50	0,00	Déboursés effectués : #1 - 30 000\$ (09/12/2004) #2 - 20 000\$ (14/12/2004) #3 - 175 000 \$ (29/12/2004) = 225 000 \$ + (Entente 1er versement pour intérêts. (01/04/2006) + Co-Borrower Agreement 500 000\$). Le client paie seulement les intérêts. La Cie a fermée ses portes. Les actionnaires sont repartis en Chine. Aucune adresse.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
Prêts considérés comme mauvaises créances
Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+Int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
BRUNET STÉPHANIE (514) 645-4012 (Pas sur la liste des recevables de décembre 2005)	Reconnaissance de dette Prêt à terme	Aucune	27/02/04 au 31/01/07	5%	Un versement	16 000,00	15 400,61	15 400,61	0,00	0,00	Un acompte a été reçu en mars 2005 de 2000,00. Aucun autre versement à ce jour. Pas sur liste des recevables. Faillite débitrice.
DESBOIS, MICHEL (Denturologiste) 3025, chemin Chambly LONGUEUIL (Québec) J4L 1N3	Reconnaissance de dette Prêt à terme	Aucune	23/02/05 au 30/05/05	21%	Un versement	5 600,00	6 945,21	6 945,21	0,00	0,00	Aucun argent remis. Pas sur la liste des recevables. Mise en demeure faite. Faillite débitrice.
FIORILLO, JESSICA 66, Rue St-Charles Sud, apt#26 Granby (Québec)	Reconnaissance de dette	Aucune	22/01/2004 au 22/04/2004	12 % (en)	Un seul versement	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	4 paiements encaissés entre le 22/09 et le 22/12/2004 pour un total remis de 7 800 \$. - Solde non remis de 12 200 \$ et Int. courus. Le débiteur à fait faillite le 02/02/2006 auprès de Jean Fortin & associés. Vérifié par André Lessard. Document demandé au syndic.
FIORILLO, JESSICA 66, Rue St-Charles Sud, apt#26 Granby (Québec)	Billet à demande	Aucune	07/04/2005 au 12/04/2006	10%	708,66 (mois)	8 000,00	8 000,00	8 000,00	0,00	0,00	Aucun paiement reçu 09/03/06. Contact téléphonique cliente et Rock Bilodeau. Pas sur liste recevable.
Pas sur la liste des recevables de décembre 2005											

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
Prêts considérés comme mauvaises créances
Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
PARADIS, RICHARD	0,00	0,00	0,00	0%	Aucune	7 000,00	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	Aucun dossier au bureau. Il s'agit d'un prêt personnel de Rock Biloiseau qui dit avoir été remboursé personnellement en argent par le débiteur. Le syndic s'occupe de faire une investigation.
PRÉT UKATAK / AU SOIN DE NATHALIE PELLAND	Reconnaissance de dette	Aucune	29/01/2004 au 01/02/2005	5%	Un seul versement	40 000,00	44 083,24	44 083,24	0,00	0,00	Il s'agit d'un prêt pour une CIE sans but lucratif. Devons valider si l'entreprise existe encore. Aucun paiement reçu. Le syndic s'occupe de faire une investigation.
QUINC. ST-LOUIS (HOME HARDWARE)	Pour fond de roulement	Caution personnelle Monsieur et Madame	13/09/2004	20% (An)	3 908,79 (mois) Cap. + intérêts	150 000,00	168 749,14	168 749,14	546,91	0,00	Caution personnelle de Monsieur et Madame. Monsieur Billoiseau avait confié le compte à Guy Baillargeon, avocat. (514) 289-2384. Aucune action entreprise à ce jour. La quincaillerie a fait faillite mais pas les cautions. Les cautions sont actuellement sur le dépôt volontaire.
RANCOURT, MICHEL	Reconnaissance de dette	Aucune	14/09/2004	Nil	Aucune	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	0,00	Comptable agréé. Essayons de retracer débiteur. Client n'est plus à St-Hyacinthe. Mauvaise créance éventuelle. Jamais eu de paiement.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
 Prêts considérés comme mauvaises créances
 Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+Int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
RUSK, KIM	Avance de fonds	Aucune	2005	7%	Aucune	17 414,00	19 374,00	19 374,00	0,00	0,00	Actionnaire dans Concept Lee Love.
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE LA VALLÉE MASKOUTAINE GILLES FONTAINE (450) 261-8838	Dépôt à terme	Dépôt à terme	27/01/06 au 27/01/07	2,55%	Aucune	100 000,00	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	Le montant du dépôt à terme de 100 000,00 garantie la marge de crédit de Gestion 2007 qui doit actuellement la somme de 100 000,00 \$.
CLUB DE HOCKEY CRISTAL	Avance de fonds	Aucune	N/A	N/A	N/A	250 000,00	250 000,00	250 000,00	0,00	0,00	Le club de Hockey a fait cession de ses biens le 24/03/2006.
CLAVETTE MARC (Pas sur la liste des recevables 2005)	Avance de fonds	Aucune	Mai 2004 à Sept. 2005	15%	Aucune	41 150,00	47 692,73	47 692,73	0,00	0,00	Débiteur décédé. Attendons les preuves du décès et du refus de la succession.
						990 164,00 \$	978 244,93 \$	975 582,43 \$	3 209,41 \$	0,00 \$	

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. Litigieux Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.											
Dossier : 6992-0107											
Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.-int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
TOUTLOFF	Avance de fonds	Aucune	Janvier à Juin 2004	0%	0,00	373 828,72	373 828,72	0,00	0,00	373 828,72	Il s'agit d'une avance faite outre mer à des gens qui opèrent le Forex. Ils doivent nous virer d'ici la fin 2008, le double de la somme avancée. Le syndic s'occupe de faire une investigation. Créance douteuse.
LIBERTAS INTERNATIONAL 1910, chemin Pink GATINEAU (Québec) J9J 3N9	Avance de fonds	Aucuns documents signés	Mai 2004 à octobre 2005	7%	Nil	2 388 667,00	2 577 111,66	0,00	0,00	2 577 111,66	Sous étude. Le syndic procède à des interrogatoires dans ce dossier. Créance douteuse.
CONCEPT DE LA GARE Fiducie Familiale Rock-Robert Bitodeau	Aucun	Garantie hypothécaire de 2e rang de 445413,00\$	A vérifier	Nil	Aucun	900 000,00	452 890,88	0,00	0,00	452 890,88	Hypothèque immobilière de 612 000,00 \$ en 1er rang au nom de Concept de la Gare. 81240,00\$ d'intérêts sont inclus dans la garantie hypothécaire. Selon les informations la valeur de l'édifice est de 900 000,00\$. Le séquestre a enregistré une garantie hypothécaire le 31 mars 2006. Créance douteuse.
						3 662 495,72 \$	3 403 831,26 \$	0,00 \$	0,00 \$	3 403 831,26 \$	

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. Prêts laisant l'objet de procédures Séquestre Intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.											
Dossier : 6992-0107											
Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux Intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
BOLDIREFF, MARIE-JEANNE 1106, rue Rolland Gagnon CHAMBLY (Québec) J3L 5N2 Tél. : (450) 468-8111, Ext. : 2265 et (450) 572-1008	Reconnaissance de dette	Aucune	17/05/04 Aucune échéance	7 % (an)	Aucune	5 000,00	5 658,43	0,00	0,00	5 658,43	Avons rencontré Madame le 28/02/06. Celle-ci doit retirer un REER dans les prochains jours pour payer la dette. Faisons suivi. Jamais eu de versement. Mise en demeure faite, car madame ne fait pas les démarches après les vérifications. Requête en récupération de deniers prise.
CHAVANEL, AUDREY 820 de GrandJean, app. 21 SAINTE-FOY (Québec) G1X 3W5 (Ancienne adresse) Tél. : (418) 803-4858	Reconnaissance de dette	Aucune	25/05/2005 au 25/05/2006	10 % (an)	439.58 \$ (mois)	5 000,00	5 415,43	0,00	0,00	5 415,43	Note au dossier: les parties se sont entendues pour capitaliser les intérêts jusqu'au 1er septembre 2005 et débiter les versements le 1er octobre 2005. Aucune collaboration de la cliente. Mise en demeure faite. Requête en récupération de deniers prise.
CÔTÉ, JULIE 125, de la Savane LAC BEAUPORT (Québec) G0A 2C0 Pas de # de téléphone	Reconnaissance de dette	Aucune	26/05/2005 au 26/05/2009	Nil	507.25 \$ (mois)	20 000,00	21 635,40	0,00	0,00	21 635,40	Aucun versement à ce jour. Aucun numéro de téléphone. Effectuons actuellement recherche. Mise en demeure faite. Requête en récupération de deniers prise.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
Prêts faisant l'objet de procédures
Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+Int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
GAGNÉ, NATHALIE 194, Desjardins STE-AGATHE DES MONTS (Québec) J8C 2W9 Tél. : (819) 923-0449 Aussi : 820, Blvd Lorrain Gatineau (Qc) J8R 3E5	Billet à demande	Aucune Cavéats sur deux propriétés	24/05/2005 à la vente de la résidence à Gatineau	8% (An)	Intérêt payable par mois	60 000,00	63 864,06	0,00	1 500,00	62 364,06	Remboursable en tout temps sans pénalité, dès la vente de la propriété au 820, boul. Lorrain, Gatineau. Mise en demeure faite. Plus, cavéats sur les deux propriétés. Entretien avec cliente. Requête en récupération de deniers prise.
GARON, JACQUES BERGERON, GÉRARD BRUNET, PIERRE FOURNIER, PAUL FUGÈRE, MICHEL	Reconnaissance de dette	Endossement personnel	16/06/2004 au 15/06/2005	12%	Un seul versement à l'échéance le capital	23 005,00	28 162,60	0,00	0,00	28 162,60	Intérêt payable mensuellement capital remboursable à l'échéance. Aucun versement reçu. Mise en demeure faite. Requête en récupération de deniers prise. La maison de monsieur Garon est libre d'hypothèque. Mr. Brunet Pierre a fait faillite.
LEBLOND, NATHALIE 420, Cheval blanc Gatineau Tél. Rés. : (819) 669-4192	Reconnaissance de dette	Aucune	01/04/2005 au 31/03/2009	10%	212,47 Capital + intérêts	10 000,00	11 223,39	0,00	0,00	11 223,39	Aucun paiement. Il y aurait un montant de 2000,00 en plus en argent, prêté mais pas de reçu signé par la cliente. Mme Leblond ne retourne pas les appels. Mise en demeure faite. Requête en récupération de deniers prise.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. Prêts laisant l'objet de procédures Séquestre Intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.											
Dossier : 6992-0107											
Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
LÉVESQUE GENDREAU, VALÉRIE	Reconnaissance de dette	Aucune	09/06/2005 au 09/06/2008	10%	404,00 Mensuel	12 600,00	13 555,76	0,00	0,00	13 555,76	La reconnaissance de dette n'est pas signée. Aucun paiement reçu du débiteur. Mise en demeure faite. Requête en récupération de deniers prise.
GROUPE VIGER Détenu par la Fiducie Familiale Rock-Robert Blodeau et Mme Diane Leroux	Avances	Aucune	A vérifier	Nil	Aucun	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	Terrains en Estrie détenus par le GROUPE VIGER. Le séquestre attend une offre de Diane Leroux. Un caveat a été enregistré sur les terrains.
						285 605,00 \$	299 515,07 \$	0,00 \$	1 500,00 \$	298 015,07 \$	

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
 Investissement en capital-actions
 Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+Int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
9064-3313 QUÉBEC INC. (BONARD) Administrateur : Jean Filbotte et Jacinthe Chénard 520, Carrièreau ST-HYACINTHE (Qc), J2S 6S2 Tél.: (450) 771-2245 Comptable Ghislain Benoit (450) 774-0340	Placement sur une période de 2 1/2 ans	500 000,00 Actions de catégorie E non volante et non participante	Novembre 2004 Décembre 2004 Février 2005 Avril 2005 A De Mai à Décembre 2007	15% (An)	18750,00 Dividendes (Trimestriels)	500 000,00	500 000,00	0,00	80 346,71	500 000,00	Il nous paie trimestriellement le ou vers le 3 des mois de février, mai, août, novembre une somme de 18 750,00 \$. Projet de haute technologie transformation de soya. De mai à décembre 2007. Il y aura des remboursements par tranche de 100 000,00 \$ pour rembourser la marge de crédit de 500 000,00\$ à la caisse populaire de Mont St-Bruno. Par conséquent, la caisse populaire va libérer les cinq (5) dépôts à terme de 100 000,00\$. Dividendes à jour.
COGNICASE ET/OU ANIMASOFT INC.	Actions de privées	Aucune	À la vente des 185 000 actions	Nil	Nil	185 000,00	185 000,00	185 000,00	0,00	0,00	Participation en action dans Animasoft inc. Créance douteuse.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC. Investissement en capital-actions Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.											
Dossier : 6992-0107											
Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+Int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
PRODUCTIONS ENTERTAINING	Actions cie privées	Aucune	À la vente des 300 000 actions	Nil	Nil	300 000,00	300 000,00	0,00		300 000,00	Le responsable de la compagnie est monsieur Pierre Morency.Valeur marchande probablement inexistante. Le syndic procède à des interrogatoires dans ce dossier. Créance douteuse.
4241894 CANADA INC.	Actions cie privées	Aucune	À la vente des 400 000 actions	Nil	Nil	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00	400 000,00	Le responsable de la compagnie est monsieur Pierre Morency.Valeur marchande probablement inexistante. Le syndic procède à des interrogatoires dans ce dossier. Créance douteuse.
						1 385 000,00 \$	1 385 000,00 \$	185 000,00 \$	80 346,71 \$	1 200 000,00 \$	

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
 Dépôt à terme garanti pour Bonard
 Séquestre intermédiaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux Intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+Int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS MONT ST-BRUNO Projet 9064-3313 Québec Inc. "Bonard"	Dépôt à terme (281 763 ET 1)	Dépôt à terme en garantie à la Caisse pop.	22/11/04 au 22/11/07	3,397% (an)	A échéance	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	Endossement consenti pour 9064-3313 Québec inc. (BONARD). Avons perçus les intérêts des dépôts à terme.
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS MONT ST-BRUNO Projet 9064-3313 Québec Inc. "Bonard"	Dépôt à terme (281 763 ET 2)	Dépôt à terme en garantie à la Caisse pop.	30/11/04 au 30/11/07	3,183% (an)	A échéance	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	Endossement consenti pour 9064-3313 Québec inc. (BONARD).
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS MONT ST-BRUNO Projet 9064-3313 Québec Inc. "Bonard"	Dépôt à terme (281 763 ET 3)	Dépôt à terme en garantie à la Caisse pop.	29/12/04 au 29/12/07	3,080% (an)	A échéance	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	Endossement consenti pour 9064-3313 Québec inc. (BONARD).
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS MONT ST-BRUNO Projet 9064-3313 Québec Inc. "Bonard"	Dépôt à terme (281 763 ET 4)	Dépôt à terme en garantie à la Caisse pop.	14/02/05 au 14/02/08	2,969% (an)	A échéance	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	Endossement consenti pour 9064-3313 Québec inc. (BONARD).

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC.
 Dépôt à terme garanti pour Bonard
Séquestre intérimaire de GESTION 2007 INTERNATIONAL INC.

Dossier : 6992-0107

Noms des clients (emprunteurs)	Type de placement	Garanties	Date prêt et échéance prêt	Taux intérêts	Mensualité et fréquence des paiements	Montant initial du prêt	Montant ou capital action à recevoir au 3 février 2006	Mauvaises créances	Montant reçu par le séquestre Cap.+int.	Solde à recevoir au 7 août 2006	Commentaires
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS MONT ST-BRUNO Projet 9064-3313 Québec Inc. "Bonard"	Dépôt à terme (281 763 ET 5)	Dépôt à terme en garantie à la Caisse pop.	19/04/05 au 19/04/08	3,10% (an)	A échéance	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	Endossement consenti pour 9064-3313 Québec inc. (BONARD).
						500 000,00 \$	500 000,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	500 000,00 \$	

cadre de notre mandat, nous avons constaté de nombreux faits qui se doivent de vous être mentionnés et qui, selon nous, pourraient nécessiter le dépôt de plaintes auprès des autorités concernées.

Notre but n'est pas de nous prononcer ou d'analyser la culpabilité éventuelle de monsieur Bilodeau, mais uniquement de vous fournir certaines informations qui pourraient s'avérer utiles.

À cet effet, nous annexons à la présente copie de notre rapport intérimaire combiné du 25 avril 2006. Ce rapport vous permettra de connaître les entreprises et le fonctionnement de ces dernières.

Vous constaterez à la lecture de ce rapport, qu'il y a lieu de se questionner sur les activités et affaires des débiteurs.

Nous tenons particulièrement à vous faire mention des points suivants qui se retrouvent dans ce rapport, soit :

- Montants reçus des investisseurs utilisés à toutes autres fins que celles originalement prévues (voir page 6 et 7 du rapport du 25 avril 2006) ;
- Investissement dans *9145-3530 Québec inc.* alors que cette compagnie ne démontrait aucune rentabilité ;
- Création d'une fiducie familiale « Famille Rock Bilodeau » pour investir dans des compagnies possiblement avec l'argent de *Gestion 2007 inc.* et de *Gestion 2007 International inc.* ;
- Achat d'un terrain et bâtiment à Manseau avec M. Benoît Côté, financé possiblement par les compagnies débitrices et rachat partiel par monsieur Côté en argent comptant ;
- Rumeurs persistantes sur l'existence d'une cave à vin et d'œuvres d'art (actifs non retracés) ;
- Aucun livre comptable à jour ;
- Aucun dossier d'investisseurs à jour et documenté ;
- Aucun dossier de placements à jour et documenté ;
- Aucun suivi de la comptabilité, des placements, des investissements ;
- Transferts bancaires à différentes institutions financières (à l'extérieur du Canada) ;

- Absence de documents dans les dossiers tant des investisseurs que des placements (voir pages 15 et 16 du rapport du 25 avril 2006) ;
- Actifs non inscrits aux livres, tels que compte bancaire du Luxembourg et auprès de *Jitney* (maison de courtage) ;
- Aucune liste à jour des sommes versées aux agents ;
- Aucun relevé 1, ni feuillet T4, remis aux agents ;
- Aucun relevé 3, ni feuillet T5, remis aux investisseurs ;
- Utilisation apparente d'une compagnie fictive au Luxembourg *Crystal S.A.* ;
- Création de placements inexistantes (voir annexe 1 du rapport du 25 avril 2006) ;
- Investissements apparemment inexplicables, tels que :
 - *Libertas*, Bernard Massé, Sylvie Perron ;
 - Gene Dion, Marc Toutloff ;
 - *Brother Auto Care*.
- Paiement d'intérêts en argent comptant aux investisseurs ;
- Paiement de commissions en argent comptant aux agents.

Sans qu'il soit nécessaire de se prononcer de manière définitive, nous pouvons, sans nous tromper, avancer que plusieurs transactions de monsieur Bilodeau soulèvent des doutes quant à la provenance des fonds et quant à leur utilisation.

Il semble possible que monsieur Bilodeau ait mis en place une structure nébuleuse d'investissements, communément appelée « combine à la ponzi » ou « *ponzi scheme* »¹, en vertu de laquelle les remboursements de capital et/ou paiements d'intérêts n'étaient pas générés par le produit des investissements, mais bien plutôt des contributions en capital de nouveaux investisseurs.

Il appert également que ces transactions étaient réalisées en argent liquide et que les investisseurs ne recevaient pas de relevés, d'états de comptes ou de reçus d'impôts concernant leurs investissements, ce qui soulève plusieurs questions concernant la divulgation de ces transactions auprès des autorités fiscales pertinentes.

Suite au dépôt des avis d'intention (Rock-Robert Bilodeau, *Gestion 2007 inc.* et *Gestion 2007 International inc.*) et sa nomination à titre de séquestre

intérimaire à l'égard des actifs de *Gestion 2007 inc.* et *Gestion 2007 International inc.*, RMR a entrepris une série de mesures conservatoires plus amplement décrites sous la rubrique 6 (« principales mesures conservatoires ») du rapport intérimaire en date du 25 avril 2006, dont une copie a été transmise à l'ensemble des créanciers. En plus, RMR a provoqué une rencontre avec des représentants de l'Autorité des marchés financiers le 16 mai dernier afin de revoir le rapport du 25 avril 2006, les constatations de RMR concernant les activités de Rock-Robert Bilodeau/ *Gestion 2007 inc./ Gestion 2007 International inc.*, de même que les diverses démarches entreprises par RMR.

Les preuves recueillies par RMR pourront, dans le cadre du travail d'enquête, le cas échéant, être partagées avec les autorités concernées. À tout événement, les notes sténographiques des différents interrogatoires ont été déposées au dossier de Cour conformément à l'article 163 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*.

Nous avons aussi produit un autre rapport pour la période du 26 avril 2006 au 7 août 2006, expliquant sommairement le travail effectué. Ce rapport, qui est joint à la présente, vous aidera également dans votre réflexion.

Au surplus, nous avons demandé à Me Sylvain Rigaud de l'étude *Ogilvy Renault, avocats*, de nous transmettre les principaux articles de loi qui pourraient prendre effet dans le présent dossier. Nous vous transmettons copie de ces articles en annexe.

Veillez noter que nous demeurons à votre disposition pour toutes questions et nous tenons à vous faire mention que les créanciers avec lesquels nous avons eu des discussions sont très préoccupés par le fait que les autorités donnent suite au présent document.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

ROY, MÉTIVIER, ROBERGE INC., SYNDIC à l'actif de
Rock-Robert Bilodeau, Gestion 2007 inc., Gestion 2007 International inc.

(s) Jean Lelièvre

Par : Jean Lelièvre, CA, CIRP, syndic

JL/sl

p.j.

c.c. Mme Lyne Larocque, Séquestre Officiel (à Québec)

Mme Johanne Guay, *Gendarmerie Royale du Canada*

(1) Selon le site web de la Commission des valeurs mobilières américaines (www.sec.gov/answers/ponzy.htm) :

Ponzi schemes are a type of illegal pyramid scheme named for Charles Ponzi, who duped thousands of New England residents into investing in a postage stamp speculation scheme back in the 1920s. Ponzi thought he could take advantage of differences between U.S. and foreign currencies used to buy and sell international mail coupons. Ponzi told investors that he could provide a 40% return in just 90 days compared with 5% for bank savings accounts. Ponzi was deluged with funds from investors, taking in \$1 million during one three-hour period- and this was 1921! Though a few early investors were paid off to make the scheme look legitimate, an investigation found that Ponzi had only purchased about \$30 worth of the international mail coupons.

Decades later, the Ponzi scheme continues to work on the “rob-Peter-to-pay-Paul” principle, as money from new investors is used to pay off earlier investors until the whole scheme collapses. For more information, please read pyramid schemes in our Fast Answers databank.

Nous pourrions également consulter à ce sujet les extraits pertinents de l'encyclopédie virtuelle Wikipedia (http://en.wikipedia.org/wiki/ponzi_scheme). Cette pratique est également décrite sur le site web de la Gendarmerie Royale du Canada (www.rcmp-grc.gc.ca/scams/ponzi_f.htm).